

# TROPHEE REGIONAL REGION SUD

## ECOLE DE CYCLISME

### Saison 2024



#### 1. CATEGORIES

U7 - 2018, 2019 et 2020

U9 - 2016 et 2017

U11 - 2014 et 2015

U13 - 2012 et 2013

#### 2. DATES ET LIEUX

Le Trophée Régional des Ecoles de Cyclisme Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur 2024 se compose de quatre épreuves.

<u>Date</u>	<u>Discipline</u>	<u>Lieu</u>	<u>Club Organisateur</u>
Samedi 6 avril	Piste	Vitrolles	Vélo Club La Pomme Marseille
Dimanche 14 avril	Adresse	La Seyne sur Mer	Vélo Sport Seynois
Dimanche 14 avril	Vitesse	La Seyne sur Mer	Vélo Sport Seynois
Dimanche 16 juin	Route	Les Pennes Mirabeau	Vélo Club Saint-Antoine la Gavotte

#### 3. CLASSEMENTS

Un titre de Champion(ne) Régional(e) sera décerné par discipline de la façon suivante :

- **Piste** – Vitrolles le 6 avril 2024
- **Adresse/Vitesse** – La Seyne sur Mer le 14 avril 2024
- **Route** – Les Pennes Mirabeau le 16 juin 2024

#### 4. CLASSEMENT PAR EQUIPE

Un classement par équipe sera établi de la façon suivante :

- Les quatre résultats sur chaque épreuve (Piste – Adresse – Vitesse et Route)
  - Les U7 (pré-licenciés) ne comptent pas dans le classement par équipe
  - Point place pour le classement
- ⇒ **La remise du classement par équipe se fera le 16 juin à l'issue de l'épreuve sur Route**

## 5. REGLEMENTATIONS EPREUVES

### • Développement

	Route	Vitesse	Cyclo-Cross	Adresse	Piste
Pré-Licenciés	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Poussins	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Pupilles	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Benjamins	6.40m	6.40m	Libre	6.40m	6.40m

### • Equipement vestimentaire – sécurité

Le port du casque homologué et des gants est obligatoire.

### • Epreuve sur Route

Distances maximales :

- Pré-Licenciés : 1 Km
- Poussins : 5 Km
- Pupilles : 10 Km
- Benjamins : 15 Km

Les autres points du règlement restent identiques au règlement FFC Ecole de Cyclisme.

Toutes réclamations doivent être faites auprès de Yohann Szymczak et Guillaume Gonzalez par un dirigeant de club

## 6. REMISE DES PRIX

A l'issue de chaque épreuve, seront décerner les maillots distinctifs de Champion et Championne régionale.

1 maillot distinctif de vainqueur sera attribué aux coureurs suivants :

U7 : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

U9 : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

U11 : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

U13 : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

Yohann SZYMCZAK  
Responsable de la Commission  
Région Sud FFC



Christian LAZARIN  
Président du Comité  
Région Sud FFC

